



Remploi fonds propres dans société d'acquets

Par Pitchyladd

Bonjour,

Ma femme et moi sommes mariés sous le régime de la séparation des biens car elle est cheffe d'entreprise.
Nous avons néanmoins constitué une société d'acquets dans laquelle se trouve notre résidence principale et une résidence locative.

Je viens de perdre mon papa dont je suis l'unique héritier.

J'envisage d'utiliser cet héritage pour rembourser le crédit de notre résidence principale, voire d'y réaliser des travaux.

Quelles seraient les conséquences en cas de divorce?
Pourrais je récupérer ces fonds propres? Et si oui, de quelle manière?

Merci d'avance.